

MAYA n°18 Décembre 2010

ZINE

Périodique trimestriel
de Miel Maya Honing asbl

BELGIQUE-
BELGIE
P.P.
4099 LIEGE X
9/2579

Bureau de dépôt 4099 Liège X
n°agrégation P302363

Miel Maya Honing asbl, rue de Steppes 26 - 4000 Liège

CARNETS DE ROUTE

L'apiculture sur les hauts plateaux d'Éthiopie

p.3

ÉDUCATION

La Banque du miel

p.4

MAYA FAIR TRADE

Quand Maya Fair Trade innove !

p.9

NOUVELLES & AGENDA

p.10

D'ICI, DE LÀ

Aux portes du Mali

p.11

DOSSIER

Rôle de l'apiculture dans les zones protégées

pp.5-8



ÉDITORIAL

Lorsque les abeilles trouvent un environnement plus favorable en milieu urbain, il est temps de se poser des questions sur notre modèle de développement : récemment, un apiculteur me disait que la campagne française était devenue un immense désert vert... Dans le Sud, en Amérique latine, en Afrique, en Asie, la déforestation poursuit ses ravages. Ici, au Nord, si vous remplacez vos châssis et que vous demandez à votre entrepreneur le label FSC¹ ou similaire, on va vous regarder avec de grands yeux : il reste encore beaucoup à faire pour une prise de conscience agissante. Le dossier de ce Mayazine se fait l'écho de diverses initiatives dans le monde, de quoi vous donner un souffle d'espoir en ce temps de Noël !

Benoît Olivier

MAYA, c'est qui, c'est quoi ?

Miel Maya Honing asbl est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée. Elle est active au Nord et au Sud. Au Sud, ses activités consistent en l'appui à des organisations apicoles du Mexique et du Guatemala, sous la forme de projets de développement. Au Nord, elle sensibilise la population belge au commerce équitable du miel.

Ces activités sont financées par des subsides, par les dons des particuliers et par des recettes diverses (animations, livres et autres publications, abonnements au périodique). Maya Fair Trade scrifs, organisation liée à Miel Maya Honing asbl, contribue également au financement des projets au Mexique et au Guatemala.

Maya Fair Trade scrifs (société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale) a pour principale activité l'importation de miel du commerce équitable et sa commercialisation, soit en bocal, en seau, etc., soit au sein de produits composés, comme les bonbons au miel, les spéculoos, les pains d'épices, les nougats, etc. Elle est financièrement indépendante et ne perçoit aucun subside.



Apiculteur de l'UNAF (membre du réseau), montrant sa ruche sur les toits de Lille (France, 29/09/2009).

Miel Maya Honing asbl

L'équipe de Miel Maya Honing comprend :
Noémie El Agrebi, Renaud Keutgen, Benoît Olivier, Jemina Sabbe et Alexia van Innis.

Rue de Steppes 26 - B-4000 Liège (siège social)
T. 04 / 380 06 18 - F. 04 / 380 45 99
liege@mayabe - www.mayabe

Valkerijgang 26 - B-3000 Leuven
T. 016 / 22 91 80
leuven@mayabe - www.mayabe

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 30 € par an (versé en une ou plusieurs fois).
Compte bancaire : IBAN BE 91 3400 6533 3376

Colophon

Secrétaire de rédaction : Noémie El Agrebi
Comité de rédaction : Renaud Keutgen, Benoît Olivier et Jemina Sabbe.
Ont également collaboré à ce numéro : Raymonde Ganses, Jean Grandjean, Thomas Gruber, Camille Henry, Line Kelders, Maurice Lambert, Stephen Msemo, Florian Reinhard, Romeo Toukam, Chris Simoens.

Conception : www.synthese.be
Impression : L'Encrier
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier 100% recyclé et blanchi sans chlore.
Encres d'origine végétale, biodégradables.

Crédit photographique : tous droits réservés pour Miel Maya Honing.
Auteurs : Melanie Blin, Bernard Dumoulin, Camille Henry, Line Kelders, Ivette Madrid, Benoît Olivier, Romeo Toukam, Pieter Van de Sype.

Abonnement : 10 € par an (4 numéros)
Votre abonnement nous aide à continuer à publier ce Mayazine.
Compte bancaire IBAN BE 91 3400 6533 3376,
mention « abonnement Mayazine ».

Périodique édité avec le soutien de la DGCD
(Direction Générale de la Coopération au Développement).

Couverture :
Rucher du projet Apas, apiculteurs ouvrant une ruche kenyane à barrettes. (Village de Malen V, Cameroun, 22/09/2010).

Le Mayazine veut être attentif à la question du genre : nous n'oublions pas les nombreuses femmes qui participent à l'apiculture, même si nous écrivons « les apiculteurs » et non « les apicultrices ».

CARNETS DE ROUTE L'APICULTURE SUR LES HAUTS PLATEAUX D'ÉTHIOPIE

Mon diplôme de bio-ingénieur en poche, j'ai eu la chance de partir en Ethiopie pendant un semestre. De mars à septembre 2010, je me suis engagée comme volontaire auprès d'une organisation belgo-éthiopienne : Ma'ar vzw. Le but principal de mon séjour : contribuer au développement durable d'un projet apicole.

Line Kelders

L'ÉTHIOPIE POSSÈDE une longue tradition apicole avec une production mellifère relativement élevée pour peu d'efforts fournis. Elle offre donc un bon revenu supplémentaire à de nombreux agriculteurs. Le miel est utilisé comme aliment et comme médicament mais surtout pour la fabrication de l'hydromel.

Ma destination finale est Hagere Selam, une petite ville perchée à 2700 mètres d'altitude au nord de l'Éthiopie. Ici, il y a quelques années, un projet apicole a été mis sur pied par des étudiants doctorants belges qui effectuaient des recherches dans ce domaine. Ma'ar, nom donné au projet, signifie en langue locale «miel». A mon arrivée, j'ai été accueillie à bras ouverts par le personnel local et tout au long de mon séjour, l'hospitalité des Éthiopiens m'a agréablement surprise. J'ai été invitée à des dizaines de cérémonies de café pendant lesquelles il fallait boire successivement trois cafés forts, ce qui n'est pas sans conséquence pour une non buveuse de café ! Maintes fois du miel me fut servi comme accompagnement, c'était délicieux!



Agriculteurs innovateurs montrant leur rucher à d'autres apiculteurs (Hagere Selam, Ethiopie, 14/08/2010)

Les semaines qui suivirent, j'ai appris à connaître le fonctionnement du projet. Ma'ar possède un véritable centre d'innovation agricole, où cinq paysans innovateurs expérimentent de nouveaux types de ruches, échangent leurs expériences avec d'autres apiculteurs et leur donnent des formations. Ma'ar appuie également les coopératives locales et encourage les apiculteurs à s'établir dans les zones fermées. Ces zones définies par le gouvernement sont interdites à l'exploitation agricole et à la pâture, en vue de leur régénérescence. La production de miel y

est autorisée et est donc un moyen idéal pour augmenter les revenus de la communauté locale.¹

Pendant mon séjour j'ai également donné des cours d'informatique au personnel local, fait quelques interviews, pris des contacts et organisé une journée de la démocratie. Ce qui m'a le plus touchée, ce fut l'enthousiasme du personnel local ainsi que celui des apiculteurs. Je suis de retour chez moi avec un sentiment de satisfaction et... un grand pot de miel !

¹ FSC : Forest Stewardship Council, écolabel qui assure la gestion durable des forêts.

¹ Voir le dossier central de ce numéro, consacré à cette thématique.

ÉDUCATION LA BANQUE DU MIEL

Pourquoi ne pas changer le monde en douceur ? ou, comme nous y invite, avec humour, la Banque du miel, pourquoi ne pas réenchanter le monde... ?

Renaud Keutgen*



© Olivier Darné-Parti Poétique

La Banque du Miel et la pollinisation de la ville. Pour une poésie de l'action

Face à la disparition des abeilles, la Banque du miel propose un service public de pollinisation, avec l'abeille comme nouvel indicateur de richesses. En délivrant des comptes épargne abeilles, elle démontre que le temps peut être autre chose que de l'argent : « TIME IS HONEY ! ».

Il était une fois le parti poétique...

Olivier Darné, plasticien diplômé en Arts Appliqués, se définit comme un artiste-apiculteur. Passionné de la ville et des abeilles, il a fondé le Parti Poétique, un parti pour « semer des fruits dont nous récolterons plus tard les graines », parti composé d'artistes, de botanistes, d'urbanistes, d'anthropologues, de marcheurs, d'apiculteurs, d'habitants et de curieux, qui « interrogent la ville, la ruche des hommes ».

Avec l'abeille pour médium et bâton de transhumance, ses installations dans l'espace public questionnent et révèlent nos relations à l'environnement urbain, ses flux, ses densités, son organisation sociale et ainsi finalement notre lecture et notre appartenance à la ville, cette ruche des hommes. Le tout est accompagné de formules aussi originales que « Courage, Restons ! », « Time is Honey » ou encore « On ne prête qu'aux ruches ».

© Olivier Darné-Parti Poétique

**ON NE PRÊTE
QU'AUX
RUCHES**

Une Banque du Miel et le Fonds Mellifère International (FMI)

Récemment, le Parti Poétique a ouvert la première Banque du Miel. « À une époque où les banques n'épargnent personne, la Banque du miel investit collectivement des lieux, des personnes et des idées et transforme l'argent d'humains en argent d'abeilles (miel), pour essayer, polliniser ».

La Banque du Miel est un dispositif artistique tout à fait sérieux; l'outil financier mis en place est un CEA (Compte Epargne Abeilles) qui

permet à chacun d'investir dans un service public de pollinisation. Le collectif est cultivé par cette possibilité de devenir sociétaire (et non actionnaire) de la Banque du Miel. Le miel produit par ses installations bancaires est partagé entre les sociétaires et le grand public lors du « partage de butin »; une partie du miel est transférée au FMI, « le Fonds Mellifère International » afin de constituer, d'année en année, une mielotheque internationale des différents lieux. Une autre partie est vendue pour permettre au Parti Poétique de réinvestir dans la création de nouvelles ruches.

Réenchanter le monde... tout en le questionnant

Depuis la rue, entre terre et ciel, cette pratique singulière ouvre un terrain qui lie un geste artistique à des questionnements politiques, culturels, économiques et écologiques, par l'expertise scientifique d'un milieu, la ville, et de ses hôtes.

L'abeille, aujourd'hui devenue « corps étranger » à la ruche des hommes, retrouve sa place et est invitée à une recherche transdisciplinaire. L'essaimage peut commencer...

Le ciel est à nous, le miel et la ville aussi.

DOSSIER RÔLE DE L'APICULTURE DANS LES ZONES PROTÉGÉES



Au-delà des 2500m d'altitude, les brumes éternelles de la forêt (San Ignacio, province de Cajamarca, Pérou) © CTB / Pieter Van de Sype

Quand on parle d'apiculture et de développement durable, on ne peut pas ignorer l'importance du rôle que celle-ci joue non seulement pour la protection et la reconstitution de la biodiversité, mais aussi comme activité humaine compatible avec la protection des réserves naturelles.

Noémie El Agrebi

DE NOMBREUX pays ont pris conscience de l'importance de la protection de l'environnement et ont créé des réserves naturelles où l'activité humaine n'est pas admise. Mais qu'en est-il de la gestion des zones tampons, ces zones jouxtant les réserves naturelles, où l'activité de l'homme est tolérée dans une certaine mesure ?

Si l'apiculture joue un rôle important dans la reforestation, grâce à la pollinisation, elle offre aussi l'assurance d'un revenu aux populations qui vivent dans ces régions. Elle fait partie de ce qu'on appelle les Produits Forestiers Non Ligneux,¹

qui constituent une alternative économique à l'exploitation forestière : si on ne propose pas d'alternatives à ces populations, toute interdiction restera lettre morte.

C'est en 1991 que le Département des forêts de la FAO a lancé un grand programme pour promouvoir et valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL), avec pour buts : la gestion durable des forêts; la conservation de la diversité biologique ; l'amélioration de la sécurité alimentaire.

En conclusion, la propriété et l'accès aux terres et aux ressources naturelles est un droit d'une importance

fondamentale pour un développement plus équilibré et plus équitable. Ce n'est que lorsque les populations peuvent satisfaire à leurs besoins de base et avoir l'assurance d'un revenu durable, ainsi que la sécurité de l'accès à la terre, que les objectifs à long terme de protection de l'environnement peuvent être atteints.

Ce dossier présente plusieurs exemples de réserves naturelles et/ou zones tampons où l'apiculture joue un rôle de conservation de la biodiversité ainsi que d'apport de revenus.²

¹ Les PFNL sont des biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, des autres terres boisées, et des arbres hors forêts, comme le miel par exemple. (Source : Archives FAO, juin 1999, Département des Forêts, article « Les produits forestiers non ligneux et la création de revenus », consultable via www.fao.org). ² Les textes ont été fournis, pour l'Éthiopie, par Ma'ar vzw (Belgique), pour le Cameroun par APE-Assistance vzw (Belgique), pour la Tanzanie par ADAP (Suisse) et par le Ministère des ressources naturelles et du tourisme (Tanzanie). Ces organisations participent au réseau « Apiculture et développement » initié cette année par Miel Maya Honing. Le texte sur le Pérou est issu de l'article « Entre nuages et chacras », de Chris Simoens, Dossier Dimension 3 (magazine trimestriel édité par la DGCD), janvier-février 2010, http://diplomatie.belgium.be/fr/binaries/dms3_2010_1_fr_tcm313-94800.pdf

Les Zones fermées d'Éthiopie

L'Éthiopie a un grand potentiel au niveau de l'apiculture : avec la Tanzanie, c'est la principale nation productrice et exportatrice de miel et de cire d'abeille en Afrique. Elle est confrontée à diverses difficultés : dans les hautes terres, la pression démographique est élevée et l'agriculture est pratiquée de manière extensive. La pratique de l'élevage a pour conséquence l'expansion des terres agricoles vers des zones « marginales ». La déforestation de ces zones et l'érosion des sols sont très répandues, avec comme conséquence la dégradation des zones agricoles existantes.

Une des stratégies pour y faire face consiste à stopper l'exploitation forestière et le pâturage sur les terres les plus pentues et à les déclarer « zones fermées », c'est-à-dire interdites à l'agriculture. La nature pourra dès lors se régénérer.

Le gouvernement éthiopien essaie d'appliquer ces dernières mesures à grande échelle depuis ces dernières décennies. Plus de 10% des terres sont converties en « zones fermées » : pour les communautés vivant dans les villages avoisinants, cela signifie une perte effective de dix pour cent des terres arables.

L'association Ma'ar vzw¹ soutient un projet apicole au nord du Tigré. Son partenaire local² milite pour la promotion de l'apiculture dans ces « zones fermées » et pour que celles-ci soient considérées comme des zones de production apicole. Dans ce système, tout le monde est gagnant : d'une part, l'apiculture permet de compenser la perte de revenus des habitants ; d'autre part, l'adhésion des habitants à la conservation de ces terres, ce qui est absolument nécessaire pour leur réhabilitation, est facilitée.



Camion de transport de bois. (05/2009, Éthiopie)

L'expérience de la Beekeeping Zone à Inyonga, en Tanzanie

Depuis 2002, l'Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP) contribue à l'amélioration des conditions de vie de communautés villageoises basées dans l'ouest de la Tanzanie, à travers la mise en place d'un projet de gestion communautaire des ressources naturelles.

Dans ce cadre, une zone pilote de 900 km², située dans la réserve forestière de Mlele, a été identifiée comme étant favorable à l'établissement d'une Bee Reserve (réserve apicole). Instaurés par le gouvernement tanzanien, les concepts de Bee Reserve et de Beekeeping

Zone (statut intermédiaire) permettent la décentralisation des droits de gestion sur les ressources naturelles en confiant aux communautés locales la responsabilité de les gérer de manière participative et durable.

Actuellement en phase d'expérimentation, cette solution a déjà permis de répondre à plusieurs problèmes. Tout d'abord, les conflits entre les acteurs de la région liés à l'exploitation des ressources naturelles ont diminué ; ensuite, les ressources naturelles sont mieux protégées grâce aux patrouilles anti-braconnage et en empêchant

l'expansion de cultures destructrices (surtout le tabac) dans la zone délimitée. Enfin, les revenus tirés de l'activité apicole ont augmenté, grâce à l'amélioration des conditions de travail des apiculteurs et aux nouvelles techniques de production développées au sein de la Beekeeping Zone.

Ce processus devrait également permettre le passage à l'utilisation de ruches modernes et économes en bois, en lieu et place des ruches traditionnelles fabriquées à partir d'écorce et responsables du dépérissement de nombreux arbres mellifères.³

La Réserve de la Biosphère du Dja dans le Sud Cameroun

La Réserve de la Biosphère du Dja (Forêt tropicale humide du Cameroun), inscrite par l'UNESCO au Patrimoine mondial en 1987, est connue pour sa remarquable biodiversité et la présence d'une grande variété de primates. La zone tampon pour le Dja est une vaste superficie limitrophe entourant la réserve. Les principaux facteurs de déclin de cette extraordinaire biodiversité sont la surexploitation des essences ligneuses forestières tropicales ainsi que le braconnage. L'activité humaine y est désormais interdite par la législation forestière camerounaise.

Les peuplades de forêt « Pygmées Baka » ont coutume de vivre de chasse et de cueillette de produits de la forêt, dont le miel sauvage. Cette cueillette implique l'abattage de l'arbre qui abrite l'essaim ainsi que la destruction (par le feu) de ce dernier. Il faut donc trouver une activité alternative, génératrice de revenus, qui ne pénalise pas les peuplades vivant dans ces zones depuis la nuit des temps.

Une forme différente d'apiculture a été introduite par l'association Ape-assistance (Apas vzw), en 2006. Il s'agit d'une apiculture de transition utilisant des ruches kenyanes à barrettes (KTBH²). Apas prodigue également des formations aux techniques élémentaires apicoles : domestication, construction de ruches, installation du rucher, capture d'essaims, conduite de la colonie jusqu'à la récolte.

En Tanzanie, les aires protégées sont classées en 5 catégories: les parcs nationaux, les réserves naturelles, les réserves forestières, les réserves de chasse et les réserves apicoles. Les communautés villageoises sont également impliquées dans l'établissement de leurs propres aires protégées (terre du village, réserves forestières, réserves apicoles du village et les Wildlife Management Areas¹).

La pratique de l'apiculture est permise dans ces aires protégées, à l'exception des parcs nationaux et des réserves naturelles.

Une inscription dans les bureaux du pouvoir local au village permet aux apiculteurs d'avoir accès à la réserve de chasse la plus proche. Ils sont ainsi autorisés à entrer dans la réserve pendant les périodes d'activité apicole et de récolte : une fois par an, pendant plusieurs semaines, les apiculteurs vont camper dans la forêt et récolter le miel sauvage. Dans les réserves forestières, l'apiculture est pratiquée toute l'année sans aucune restriction.



En Bleu Romeo Toukam apiculteur et chef du projet pour Apas vzw avec un des apiculteurs locaux devant une ruche kenyane à barrettes. (Village Malen V, Cameroun, 22/09/2010).

¹ www.maarvzw.be ² Association of innovation for development in beekeeping and its result ³ Pour plus d'information : www.adap.ch; info@adap.ch

¹ WMAs : zones de gestion de la faune sauvage. ² KTBH : Kenyan Top Bar Hives

Et l'Amérique latine ?

Au Mexique et au Guatemala aussi, il y a des forêts tropicales menacées

Au Guatemala, tout au nord du Péten et du fameux site maya de Tikal, s'étend la biosphère Maya, vaste forêt tropicale frontalière avec le Mexique, riche en vestiges archéologiques précolombiens. A proximité se trouvent deux organisations apicoles, Coadap et Asdinapunp, avec lesquelles nous sommes en contact¹. Coadap aimerait beau-

coup placer des ruches dans cet immense réservoir de « biosphère ». La déforestation est telle dans le Péten (élevage bovin, industrie du bois) que la forêt protégée est désormais le dernier refuge pour les abeilles de tous genres. Ceux qui s'y opposent disent que les abeilles empêchent les perroquets d'édifier leurs nids et que l'entrée des apiculteurs n'empê-

cherait plus l'entrée des destructeurs (braconniers, bûcherons). Quant aux membres d'Asdinapunp, ils manquent de moyens de transport pour aller placer leurs ruches dans la biosphère, qui est trop loin pour eux. Et puis cette zone est très dangereuse car, proche de la frontière avec le Mexique, elle est fortement fréquentée par les narcotrafiquants.

Pérou, la réserve naturelle Santuario Nacional Tabaconas Nambelle

Au Pérou, dans les Andes du Nord, au nord du département de Cajamarca, la réserve naturelle Santuario Nacional Tabaconas Nambelle (SNTN) présente une biodiversité exceptionnelle. Mais elle se situe dans une zone très convoitée, tant par les paysans qui ont besoin de terres, que par les fabricants de meubles qui lorgnent les réserves de bois, et les exploitants potentiels de ses ressources minérales.

La Belgique contribue pour 7,5 millions d'euros au programme Pro-SNTN exécuté par la CTB, l'Agence belge de coopération, destiné à réduire les pressions qui s'exercent sur cette zone. Ses deux objectifs sont la protection de la nature et la lutte contre la pauvreté au travers d'un large éventail d'activités dont l'apiculture.

Lorsque des apiculteurs habitent à proximité d'une réserve, il y a un effet protecteur. 1000 familles vivent non loin du sanctuaire, 200 ont été formées à l'élevage des abeilles : une masse critique suffisante pour stimuler le débat lorsque la forêt est incendiée. Les apiculteurs ont par ailleurs reçu des semences d'espèces d'arbres indigènes qui produisent plus de nectar, ce qui contribue au reboisement.²



Récolte traditionnelle du miel en forêt par le feu, (Nord-est Tanzanie, 19/07/08).

MAYA FAIR TRADE QUAND MAYA FAIR TRADE INNOVE EN SE METTANT AU « BIO - FAIRTRADE »

Depuis de nombreuses années, Maya Fair Trade développe toute une série de produits composés à base de miel : spéculoos, pâte de spéculoos, pain d'épices, bonbons, nougats, etc. Cette diversification des produits a permis d'accroître nos achats de miel à nos partenaires du Sud.

POURSUIVANT CETTE logique de développement, Maya Fair Trade lance deux nouvelles gammes de « produits fins » : des barres de chocolats fourrées et des confitures au miel. De plus, afin de répondre à une demande de plus en plus croissante des consommateurs, les ingrédients de ces nouveaux produits, en plus d'être équitables, sont également issus de l'agriculture biologique.

La nouvelle gamme de barres chocolatées que lance Maya Fair Trade constitue **une véritable innovation !** En effet, il s'agit des toutes premières barres de chocolats, fourrées d'une pâte onctueuse, labellisées à la fois Bio et Fairtrade, disponibles sur le marché.

Pas moins de 8 saveurs différentes constituent aujourd'hui la gamme : pâte de spéculoos, pâte de spéculoos et café, mousse de banane au miel, crème au miel, crème au miel et au citron, enrobées d'un délicieux chocolat noir ou au lait. Chaque barre est emballée individuellement et pèse 45gr.

Les confitures au miel Maya, labellisées Bio et Fairtrade, sont le résultat d'un partenariat entre Maya Fair Trade et un petit artisan confiturier, de l'est de la province de Luxembourg. Trois premières saveurs ont été développées : framboises, myrtilles et 4 fruits sauvages. Délibérément, nous avons choisi pour la production de ces confitures d'utiliser des fruits bio produits dans l'Union Européenne : il nous semblait en effet raisonnable, dans ce contexte, de privilégier des fruits frais de circuits courts.

Les amateurs de confitures artisanales de qualité peuvent se réjouir : outre le savoir-faire de notre maître confiturier, ils apprécieront la très grande finesse de ces produits dans lesquels l'apport du miel Maya (17%) n'est pas étranger. La gamme, actuellement étroite (3 saveurs), ne demande qu'à s'agrandir : des nouvelles variétés sont déjà à l'étude !

Et ce n'est pas tout ! Dans les prochains mois, d'autres produits Bio – Fairtrade viendront enrichir la gamme des produits Maya : des déclinaisons de produits existants (comme le pain d'épices ou les spéculoos) et encore des nouveautés.

Maya Fair Trade scrllfs

Adresse :

Rue de la Fagne, 3
B-4920 Harzé

Contact :

Tél. : +32 4 365 22 51
Fax : +32 4 365 22 61
info@maya-ft.be

www.maya-ft.be



¹ La première fournit du miel à Maya Fair Trade, tandis que la seconde, plus récente, bénéficie des projets de Miel Maya Honing. ² Texte issu de l'article « Entre nuages et chacras », de Chris Simoens, Dossier Dimension 3 (magazine trimestriel édité par la DGCD), janvier-février 2010

NOUVELLES & AGENDA

MONS, PREMIÈRE COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE EN WALLONIE

L E 21 SEPTEMBRE 2010, la Ville de Mons a reçu le premier titre de « Commune du commerce équitable » de Wallonie. Ce titre honorifique, décerné par Max Havelaar en Communauté française, récompense les entités locales engagées dans un programme de sensibilisation au commerce équitable et de soutien à la consommation de produits équitables. Cette campagne participative nécessite la contribution d'une diversité d'acteurs locaux : administration, commerces, Horeca, écoles, institutions, associations et entreprises.

En Flandres, la 100^{ème} commune a obtenu le titre de « Fairtrade gemeente » fin novembre 2010.

VENUE D'ENSEIGNANTS GUATÉMALTÈQUES À LEUVEN

L E 17 NOVEMBRE, une délégation d'enseignants guatémaltèques originaires de Coban a rendu visite à MMH. À la demande de Bernard Dumoulin et de 3 écoles de Herent jumelées avec Coban, une formation a été organisée pour les enseignants au sujet de notre travail éducatif. Ce fut une rencontre très intéressante !



Myriam, Edwin, Arnulfo, Alexia (MMH), Jemina (MMH), Rene, Armando et Ingeborg Hatse (échevine de la coopération, communes de Bierbeek et Herent), au bureau de MMH à Leuven.

AGENDA

Petit déjeuner du commerce équitable :
dimanche 30 janvier 2011 de 8h00 à 11h00,
Château Brunsode, Tilff

Date de réservation souhaitée :
le 27 janvier 2011

Prix : enfants (-12 ans) : 3€ - adultes : 6€

Numéros de téléphone et email :
C. Collinet : 04 388 20 55 - mlet@skynet.be
F. Hindryckx : 04 380 20 54 - franz.hindryckx@skynet.be

D'ICI, DE LÀ AUX PORTES DU MALI

Début septembre 2010, Lorris Niard et sa compagne, Camille Henry, s'installent pour trois ans dans le village de N'Garadougou, dans le cercle de Dioïla, au Mali. Volontaires du Service International au sein de La Guilde Européenne du Raid qui porte le projet, ils participent à un projet d'apiculture villageoise appuyé par l'association française de coopération internationale spécialisée dans l'apiculture, Apiflordev. Compte rendu d'une expérience de vie très particulière.

Camille Henry

V OICI À PEINE vingt jours que nous sommes à N'Gara. Ces trois premières semaines nous ont imprégnés corps et âme d'un concentré d'Afrique fort en brousse, à commencer par les vingt heures de bus entre Ouagadougou (Burkina) et Fana (Mali)... Le vieux tacot tremblait, le toit fuyait et le thé fumait sur le fourneau à charbon près du chauffeur.

Elarik Philouze nous réceptionna en 4X4 à la sortie du bus et nous conduisit jusqu'à Dioïla, sur trente kilomètres de piste noyée par les pluies diluviennes de septembre. Le lendemain, les quatre derniers lieux marécageux franchis, nous découvrièmes N'Gara, où nous allions habiter pendant près de trois ans. Trois années pour développer une coopérative apicole sur la commune regroupant une dizaine de villages sur 550 kilomètres carrés. Lorris en tant qu'apiculteur volontaire (VSI) et moi, sa compagne, en tant que bénévole Apiflordev. Le projet, dans les classeurs d'Apiflordev depuis trois ans et géré par la Guilde, est à ses balbutiements. Elarik, le chef de projet débarqué à Dioïla au mois de mars après dix ans passés es-



Lorris Niard pendant la fabrication des cadres pour ruches Langstroth (Fana, Mali, 21/09/2010)

sentiellement au Togo, a préparé le terrain : enquêtes auprès des populations d'apiculteurs et des acheteurs potentiels de miel, supervision des chantiers des mielleries et des logements des trois Volontaires répartis sur les communes concernées par le projet : Kémé Kafo, N'Golodougou ou N'Garadougou. Nous sommes le premier couple VSI sur place, les autres devraient arriver d'ici un mois. La première

formation de quarante apiculteurs maliens aux méthodes modernes se déroulera entre mi-octobre et mi-novembre à N'Gara, avec Lorris et 2 apiculteurs experts Apiflordev qui viendront bénévolement de France pour cette occasion.

Pour lire la suite de l'aventure de Lorris et Camille : www.apiflordev.org/projet_solidarite_mali_dioila.asp

DONS

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 30€ par an (versé en une ou plusieurs fois).

**Compte bancaire :
IBAN BE 91 3400 6533 3376**

Pour tout versement de 30€, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus: c'est votre avantage fiscal.

Vous contribuerez ainsi à la réalisation de notre Programme 2008-2010, approuvé par la Coopération belge (DGCD). L'objectif global de ce Programme est formulé comme suit : « Au Sud, l'apiculture contribue au développement durable (économique, social et environnemental) d'entreprises à finalité sociale issues de communautés paysannes marginalisées. Au Nord, le consommateur adhère au commerce équitable et adapte son comportement en conséquence. Il contribue au développement durable et en partage les valeurs, qui lui sont également bénéfiques. De cette façon s'établit une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord. »

Le budget destiné à nos partenaires s'élève, en moyenne, à 103 € par an et par apiculteur.

Art. 4 Loi 8.12.92 – Arr. Min. 18.03.93. Miel Maya Honing asbl gère de manière autonome une base de données automatisée afin d'enregistrer les données concernant la gestion des relations avec ses donateurs et sympathisants. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant.



NOS PARTENAIRES

Les partenaires de Miel Maya Honing asbl sont des organisations apicoles du Sud, issues de communautés paysannes marginalisées et fonctionnant sur le mode des coopératives. Les sept organisations participant à notre Programme 2008-2010 sont situées au Mexique (4) et au Guatemala (3). Elles regroupent 924 apiculteurs, soit, avec leurs familles, plus de 5.000 personnes.



Maya Fair Trade scrifs - info@maya-ft.be - www.maya-ft.be